



PRÉFET DE LA HAUTE- SAÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vesoul, le 05 juillet 2021

Déviations de Port-sur-Saône : mise en service du pont sur la commune de Charmoille et déviation du trafic de la RN19

Les travaux de construction du pont (PS9) sur la commune de Charmoille touchent à leur but.

Une fois réalisés les essais et les contrôles de sécurité, **il sera ouvert à la circulation début juillet**. Il permettra de raccorder la RN19 actuelle au giratoire créé en 2017 au carrefour avec Charmoille et Bougnon.

Afin de pouvoir terminer le raccordement de la déviation sur la 2*2 voies existante, la circulation entre Vesoul et Port-sur-Saône empruntera l'actuelle route nationale mais selon une déviation provisoire.

Quel que soit le sens de circulation, les véhicules emprunteront le nouveau pont routier et le giratoire de Charmoille pour rejoindre l'actuelle route nationale jusqu'à la mise en service de la nouvelle infrastructure à l'automne 2021.

**Bureau de la Représentation de l'État
et de la Communication Interministérielle**

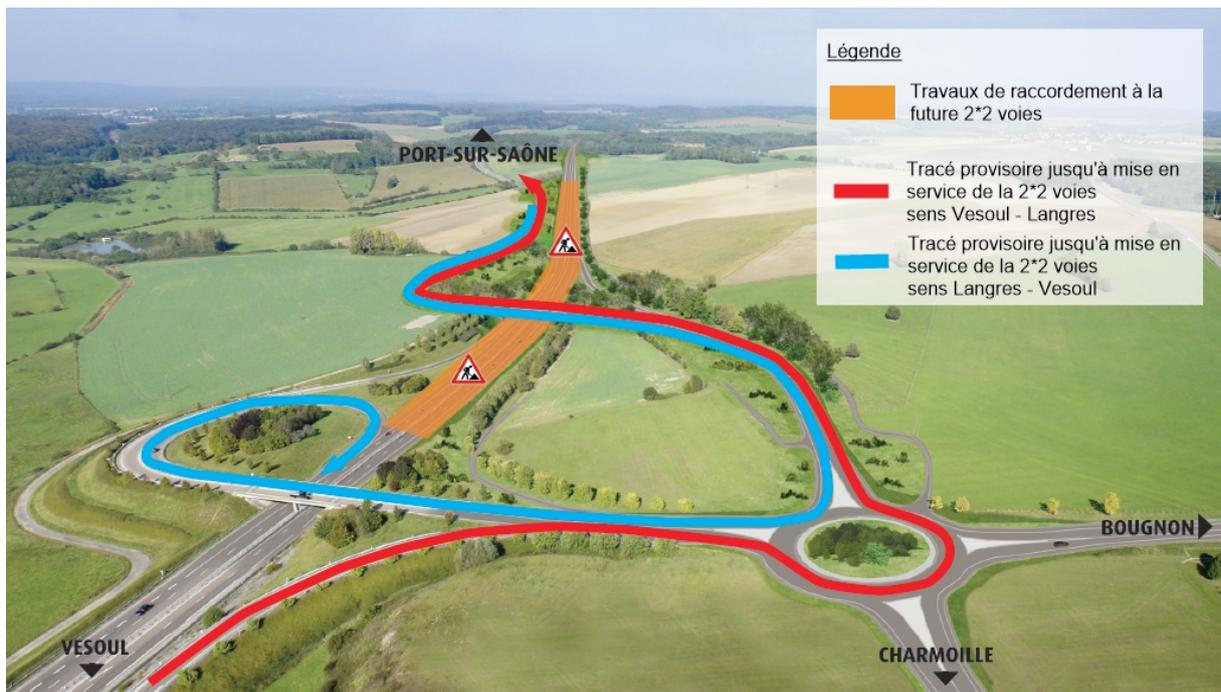
Tél. : 03 84 77 70 12

Mél : pref-communication@haute-saone.gouv.fr

1 rue de la préfecture
70 000 VESOUL

www.haute-saone.gouv.fr

@Prefet70  



À terme, la RN19 actuelle entre Charmoille et l'Ouest de Port-sur-Saône fera l'objet d'un reclassement en route départementale et sera renommée RD322.

**Bureau de la Représentation de l'État
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12

Mél : pref-communication@haute-saone.gouv.fr

1 rue de la préfecture
70 000 VESOUL

www.haute-saone.gouv.fr

@Prefet70  